

Edmonton, le 22 juin 2009

Objet : Cas confirmé du virus H1N1 à l'école Maurice-Lavallée

Chers parents,

La présente est une traduction d'une lettre envoyée par Alberta Health Services. Les professionnels de la santé publique d'Alberta Health Services enquêtent présentement sur un cas confirmé du virus H1N1 (grippe porcine chez l'être humain) à l'école Maurice-Lavallée. Les services de santé publique émettront des recommandations spécifiques à des cas individuels à mesure qu'ils seront identifiés, telles que rester à la maison pendant la période infectieuse et d'autres mesures hygiéniques.

Le virus H1N1 est une nouvelle souche de la grippe A qui peut être transmise entre êtres humains. Les cas humains de grippe porcine au Canada ont été généralement associés à des maladies bénignes. Afin de freiner la propagation du virus, vous devez encourager votre enfant de suivre des consignes d'hygiène respiratoire (ex. couvrir la bouche et nez avec un mouchoir ou une manche en toussant et/ou éternuant, suivi du lavement des mains), se laver les mains souvent avec de l'eau et du savon, et d'éviter de se toucher les yeux, le nez ou la bouche, sont tous des pratiques très importantes pour se protéger.

Les symptômes de la grippe A H1N1 (grippe porcine) sont semblables à ceux de la grippe humaine saisonnière, qui comprennent des maux de tête et de la toux, suivis d'une fièvre, d'une perte d'appétit, de douleurs musculaires et de fatigue, d'écoulement nasal (nez qui coule), d'éternuements, d'écoulement oculaire (yeux qui coulent) et de gorge irritée. Nausée, vomissements et diarrhée peuvent également se manifester chez les adultes comme chez les enfants.

Les enfants ayant les symptômes ci-dessus ne devraient pas aller à l'école et devraient rester à la maison pour au moins sept (7) jours à compter de la première manifestation des symptômes. Si les symptômes durent plus de sept (7) jours, l'enfant devrait rester à la maison pour au moins 24 heures après la disparition des symptômes.

Si votre enfant devient malade, vous pouvez favoriser son prompt rétablissement en :

- assurant que votre enfant se repose et s'hydrate régulièrement
- traitant les symptômes tels que la fièvre et les douleurs musculaires comme d'habitude
- informant votre médecin, si vous devez le consulter, que votre enfant a peut-être été exposé à un cas de grippe A H1N1.

Notons que l'Agence de santé publique du Canada ne recommande pas la fermeture de l'école, même s'il y a un cas confirmé du virus H1N1.

Pour plus d'information :

- appelez le *Health Link Alberta* au 403-943-LINK (5465)
- consultez le http://www.education.alberta.ca/media/1061199/h1n1_fact_card_french.pdf pour un sommaire des faits et questions/réponses en français



Henri Lemire, directeur général
Tél. 780 468-6440/ Cell. 780 964-9188